

La Gazette de Sorel,

JOURNAL DU DISTRICT DE RICHELIEU.

G. I. Barthe, REDACTEUR.

Abonnement 63 par an.

FRANCE.

Correspondance generale du "Courrier des Etats-Unis."

Paris, 25 octobre 1861.

Une dépêche télégraphique avait annoncé, avant hier qu'une lutte s'était engagée à Pesth entre l'armée autrichienne et la population hongroise. Cette nouvelle a été démentie hier par une autre dépêche portant que la tranquillité a été rétablie. La Patrie croit pouvoir assurer qu'elle n'a pas même été troublée.

Il n'en a pas été de même à Varsovie. Les lettres de cette ville font une peinture lamentable de la situation. Depuis le jour où les soldats russes ont pénétré dans quelques églises catholiques pour y saisir les malheureux qui s'y étaient réfugiés, l'administration du diocèse de Varsovie a cru devoir ordonner la fermeture de toutes les églises de sa circonscription, et cette mesure a accru les dangers d'une collision, entre les troupes et la foule ameutée dans les rues. Nous sommes sans armes, dit une lettre adressée au Journal des Débats, nous ne faisons que prier Dieu et nous massacrer. Notre patience est à bout. C'est pour la dernière fois que nous nous laissons ainsi massacrer en chrétiens.

Il est bien à désirer que les polonais persévèrent dans la voie douloureuse de la patience et de la résignation, car ils seraient écrasés par les forces que la Russie a sous la main. S'ils ont jamais quelques chances de salut, ce ne peut-être que dans un bouleversement général et combiné de toutes les populations slaves, polonaises, magyars et italiennes, comme l'a exposé Kossuth dans une lettre écrite par lui à un de ses amis de Glasgow. L'ancien chef du gouvernement hongrois y émet l'opinion, que l'Italie a tort de se laisser absorber par la question romaine, au point de paraître oublier la Vénétie. Suivant lui, pour achever l'œuvre de cette émancipation, l'Italie a autant et plus besoin de la Hongrie que celle-ci n'a besoin de l'Italie pour triompher de l'Autriche. C'est sur le Danube plutôt encore que sur le Pô, que la question italienne peut recevoir sa solution définitive, et pour que cette solution ne soit pas compromise gravement, il faut que les Italiens s'entendent avec les magyars avant que la prolongation de ses souffrances n'ait amené la Hongrie à un compromis avec la cour de Vienne.

Ce qui peut donner un caractère particulièrement grave à ces conseils de Kossuth, c'est que, d'une part le mazzinisme, qui semblait s'effacer regagne du terrain dans la Péninsule fatiguée de la prolongation indéfinie du provisoire, et que, d'autre part, M. Benedetti aurait reçu pour instruction, en se rendant de Paris à Turin, de décliner absolument les propositions préparées par M. Ricasoli pour l'arrangement de la question romaine. Le gouvernement français serait décidé à ne pas permettre, pour le moment, un pas de plus du côté de Rome. Il admettrait parfaitement, à la vérité, que le pouvoir temporel du pape, virtuellement ruiné par l'occupa-

tion étrangère, ne peut plus se soutenir, ni se sauver, et c'est ce qui explique la publication dans le *Moniteur des communes* de la brochure du père Passaglia, publication ordonnée par M. de Persigny et dont la *Gazette de France* s'est émue, non sans raison, mais l'empereur ne croit pas le moment venu de transformer en un fait irrévocable un état de choses qui en étant avéré pour lui aujourd'hui, n'est pas encore assez généralement reconnu par la France et l'Europe. Il ne veut pas non plus en entendre parler jusqu'à nouvel ordre.

La barrière qui élevait ainsi du côté de Rome aurait naturellement pour effet de faire refluer vers Venise la pensée et l'ardeur patriotique des Italiens, et de seconder les vues de Kossuth, si Napoléon III persiste dans sa politique de résistance jusqu'à printemps prochain.

Sans attendre ce délai, M. Ricasoli songe, dit-on, à en appeler de nouveau au tribunal de l'opinion, en livrant à la publicité les propositions que le gouvernement français refuse de prendre en considération. L'Opinion conseille vivement ce parti à M. Ricasoli, et l'on prétend à Turin que l'article de la feuille ministérielle ne fait qu'aller au-devant des désirs du chef du cabinet. Mais son impatience sera peut-être calmée par la double audience que M. Rattazzi a obtenue de M. Thouvenel et de l'empereur et par les bonnes paroles qu'il en a, dit-on, rapportées. Le *Pays* prend toutefois à tâche de diminuer l'importance attachée à cette audience, en se faisant écrire de Turin que « le voyage de M. Rattazzi s'accomplit tout-à-fait en dehors de l'action officielle du cabinet Ricasoli et qu'il n'a absolument aucune mission à remplir en son nom. » Le *Pays* ajoute que si M. Rattazzi, « qui est évidemment appelé à reprendre tôt ou tard la direction des affaires de son pays est venu à Paris pour savoir jusqu'à quel point la cause de l'Italie était encore sympathique à la nation française, il pourra se retirer satisfait. »

Le même journal regarde comme tout à fait invraisemblable le bruit répandu à Turin que le comte John Russell aurait expédié une dépêche télégraphique au cardinal Antonelli pour lui signifier d'avoir à s'abstenir de toute violence contre le père Passaglia, « attendu qu'il était placé sous la protection de l'Angleterre. » Le célèbre théologien a réussi à s'échapper des Etats Romains et n'a par conséquent plus rien à craindre de la police pontificale.

On annonce la prochaine reconnaissance du royaume italien par la Belgique, qui a trop tardé à le faire. Il a fallu une petite crise ministérielle pour vaincre l'opposition assez bizarre du roi Leopold à l'opinion de son peuple et de son cabinet sur ce point. Divers indices font croire à la *Presse* que la Prusse va prendre, elle aussi prochainement, une détermination semblable. J'en doute, quoique tout soit possible avec un prince dont la conduite est un tissu de contradictions. Un ambassadeur de François II, le prince Carini, a figuré dans son couronnement à côté de M. Dolla Rocca, l'ambassadeur de Victor-Emmanuel. Mais il a décoré ce dernier du grand

ordre de l'aigle noir, en même temps que les ambassadeurs de France et d'Espagne, et il a rompu un marché de vente de dix mille fusils à réformer, en apprenant que les acquéreurs étaient des agents bourbonniens. Roi constitutionnel, aspirant à diriger l'Allemagne libérale, portant une couronne de date fraîche, encore gagnée à la pointe de l'épée par le grand Frédéric, conquérant peu scrupuleux et athée, Guillaume s'est déclaré roi par la grâce de Dieu seul ! Le *Morning Herald* a dit que c'était presque un blasphème. On a trouvé le mot sévère mais il est vrai. On peut tout attendre d'un homme qui commet de pareils anachronismes, et l'on ne sait compter sur rien. On assure aujourd'hui que l'empereur d'Autriche et lui vont se rencontrer définitivement à Breslau, pour contrebalancer l'effet de la visite de Compiegne. Le journal de Vienne avaient déjà signalé comme un contrepois à ce te visite le choix du 16 octobre, anniversaire de la bataille de Leipzig, pour le jour du couronnement de Königsberg. Ce rapprochement était, en effet, peu amical ; mais l'orateur chargé de prononcer le discours officiel à la fête de Leipzig a déclaré que les allemands ne s'y réunissent que pour être la liberté de leur patrie et non pour célébrer une victoire sur la France. D'un autre côté, le duc de Magenta a été l'objet d'attentions marquées à Königsberg et à Berlin, non seulement de la part du roi et de la reine de Prusse, mais encore de la part du grand duc Nicolas et de l'archiduc d'Autriche, frère des deux empereurs régnants. Le caractère personnel du comte de Maernold, entre il est vrai, pour beaucoup dans ces marques de considération, et, sous ce rapport, Napoléon III a fait un heureux choix. L'illustration du héros de Magenta et le luxe sans second déployé par lui dans cette mission, ont aité une certaine impression sur les Prussiens, et c'est là ce qu'a voulu l'empereur. Il sait que les peuples sont de grands enfants et qu'avec eux les plus petites choses ne doivent pas être dédaignées.

Il est revenu, cette semaine, passer un jour à Paris pour y presider le conseil des ministres. On dit que, dans un de ces conseils, il a été question de la création d'un escadron de spahis indigènes, bien entendu, avec l'annexion arabe. Ces spahis seraient les Mamelouks du second empire et on pense qu'ils auraient, dans les cérémonies publiques, le succès de leurs devanciers.

On parle aussi de la formation d'une garde spéciale du prince impérial composée de vétérans. Mais ce projet ne serait réalisé qu'à l'époque où sera organisée la maison militaire du jeune prince, dont le maréchal Vaillant sera nommé le gouverneur.

Une correspondance, adressée de Paris au *Morning Post* de Londres, confirme ce que je vous ai dit à mémoire remis par le prince Napoléon à l'empereur, et de l'intention des deux gouvernements anglais et français de persévérer dans une stricte neutralité à l'égard des parties belligérantes en Amérique.

Si la semaine dernière avait été féconde en rumeurs de toutes sortes,

celle-ci a été féconde en démentis. Des notes communiquées aux journaux officiels ont déclaré faux le bruit d'une discussion survenue à Compiegne entre M. Thouvenel et M. de Persigny sur la question italienne, le bruit d'un dissentiment entre l'empereur et le prince Napoléon, le bruit de la création d'une nouvelle noblesse impériale, le bruit de l'avènement ministériel de M. Fould, l'empereur, dit-on, n'a pas encore vu depuis son retour le Pyrénées, et enfin le bruit de la retraite de M. de Persigny. L'indépendance Belge fait remarquer, sur ce dernier point, que la circulaire sur les associations religieuses et philanthropiques, lancée récemment par le ministre de l'intérieur, n'est pas de ces actes dont on prend la responsabilité, à la veille d'abandonner le pouvoir.

Comme on avait s'y attendre, cette circulaire a causé une grande émotion dans le parti clérical. Ce qui l'a profondément blessé, c'est moins encore l'interdiction imposée à ses comités centraux de se dissoudre ou de solliciter l'autorisation gouvernementale, que l'assimilation de la société de Saint-Vincent de Paul à la franc-maçonnerie. Ce rapprochement a paru scandaleux à l'*Ami de la Religion*, qui fit remarquer que le ministre voit à peine dans cette dernière quelques modifications à introduire, tandis que la première est, au contraire, d'abord frappée de suspicion dans la direction même qui lui est imprimée par ses conseils supérieurs. De son côté, le *Monde* dit que l'Europe s'étonnera que des hommes soient mis en suspicion, frappés, sans avoir été entendus, et que ce n'est pas en Angleterre que M. de Persigny trouvera des approbateurs. Mais en cela le *Monde* paraît s'être trompé. « Nos sympathies, lui répond le *Morning Chronicle*, sont liées d'une manière inviolable avec la Presse libre, avec le gouvernement libre, avec la liberté absolue du droit d'association. Mais nous pouvons heureusement faire une différence entre la vérité et la contrefaçon. Des sociétés établies pour la ruine de la liberté, la propagande déguisée sous le masque de la charité, ce sont là des choses peu respectées chez nous. » Le *Morning Post* écrit aussi que l'on ne doit pas regretter de voir la société de Saint-Vincent de Paul obligée de rentrer dans le droit commun à toutes les autres associations françaises.

Dans la presse libérale de Paris, le *Siccle*, l'*Opinion nationale* et la *Presse* ont approuvé la circulaire du ministre de l'intérieur qui a été, au contraire, combattue par le *Journal des Débats*, le *Temps* et le *Courrier d'Orléans*. Cette différence d'appréciation a amené une polémique assez aigre entre ces divers organes des l'opposition démocratique et monarchique. Le *Temps* a parlé avec dédain des *satisfaisants de l'Opinion nationale*, et le *Journal des Débats* a dit ironiquement que la mesure prise contre la société de St-Vincent de Paul, en satisfaisant aux vœux du *Siccle*, de l'*Opinion nationale* et de la *Presse*, « engagerait sans doute ces trois journaux à accepter d'un esprit plus patient l'avertissement donné à la *Revue des Deux-Mondes*. »

Le *Journal des Débats* a été particulièrement agressif, la *Presse* a rappelé au *Journal des Débats* qu'il avait vu, il y a treize ans et il y a dix ans, une vingtaine de journaux suspendus ou supprimés, sans écrire un seul mot pour les défendre, et qu'ensuite il était, de tous les journaux de Paris, le seul qui maintenu vierge de tout avertissement, « ce qui annonçait une patience et une résignation assez rares et assez significatives. » La *Presse* a donné une leçon non moins rude à l'*Union* et aux autres journaux royalistes, en leur prouvant, par les actes et les paroles de leur parti, depuis 1815 jusqu'en 1859, qu'ils n'ont jamais voulu de liberté pour eux, qu'ils ont applaudi à toutes les mesures arbitraires prises contre les *révolutionnaires*, et notamment au coup d'Etat du 2 décembre parce que la France « affamée de silence suivait eux, avait été débarrassée de cette tonne de Babel qu'on appelait l'Assemblée nationale. »

Après avoir établi pourquoi elle n'était pas fâchée de voir le parti clérical et légitimiste soumis au droit commun, la *Presse* a cru devoir prouver qu'elle ne cessait jamais de défendre la liberté de penser et d'écrire, en blâmant les trois avertissements donnés comp sur comp à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Courrier des Alpes* et au *Journal des Rennes*, avertissements qui lui paraissent inutiles, parce qu'ils sont donnés pour des délits dont les tribunaux pouvaient faire justice, si ces délits existaient réellement, et parce qu'ils sont en opposition avec les déclarations faites par le ministre de l'intérieur, il y a dix mois ; M. Payrat en appelle donc de M. de Persigny à M. de Persigny lui-même.

Il vient de s'accomplir, dans la presse appartenant à l'opinion gouvernementale, de petites révolutions domestiques qui ont été fort remarquées et fort commentées. Il y a quelque temps, je vous avais parlé de la rentrée possible du docteur Véron au *Constitutionnel*. Le fait s'est réalisé et le célèbre docteur est redevenu le directeur politique et littéraire de ce grand journal qui depuis un an, a vu sa liste d'abonnés descendre de vingt six mille à seize mille. Le *Pays*, son frère puiné, suivant aussi une progression décroissante, M. de Persigny s'est préoccupé de ce double discrédit dont étaient atteints les deux organes officiels du gouvernement, menacé par là d'être bientôt réduit au seul *Moniteur officiel*. Le ministre s'est rappelé que déjà, sous la dynastie d'Orléans, le *Constitutionnel* avait été relevé d'une ruide imminente par le docteur Véron, et il s'est adressé de nouveau à ce sauveur. Le docteur n'a consenti à se charger de cette cure qu'à une condition formulée par lui en ces termes : « Dévouement, mais indépendance absolue. » M. de Persigny a accepté cette cure qu'à une condition, quoiqu'il sache qu'elle ne sera pas un vain mot, car si le docteur Véron est dévoué à la dynastie impériale, il a une très grande indépendance de caractère et il entend jouir sérieusement de sa liberté. Il a commencé par renouveler le personnel politique

et littéraire du *Constitutionnel* en y appelant M. Sainte-Beuve, le roi de la critique, et M. Paulin Limayrac, la plus fine plume du *Pays*, auquel il s'est cédé, en retour, MM. Grandguillot, Dréolle et Vétu. Les deux journaux officiels ont ainsi fait un échange de plumes, et le *Temps* ayant supposé que ces changements « ne pouvaient altérer en rien le caractère identique des deux feuilles » le *Pays* a cru devoir relever cette supposition et dire « qu'il n'y aurait rien d'impossible à ce que les deux journaux, libres tous deux et tous deux indépendants, ne fussent pas toujours pleinement d'accord. » C'est que probablement l'un sera plus libre et plus indépendant que l'autre, et sous ce rapport le docteur Véron a une toute autre position que M. Grandguillot.

La *Patrie* a cru devoir profiter de ces remaniements de la presse officielle pour définir, elle aussi, sa position. Dans un manifeste assez curieux, M. Delamarre, son rédacteur en chef, a confessé au public qu'il avait joué, pendant longtemps, d'un caractère semi officielle, mais que « l'expérience avait démontré que, sous le régime actuel, le fonctionnement régulier de cette presse offrait de difficultés particulières. » Un jour dit M. Delamarre, la *Patrie* a dû subir une avertissement pour une communication qui lui avait été faite par voie administrative, et le *Constitutionnel* a été désavoué pour des appréciations dont il était fondé à croire la source très sûre. M. Delamarre trouve, après tout, que ces anomalies n'ont rien que de très normal, parce que nous avons des ministres et pas de ministères, que les membres du cabinet ne sont que les agents d'une volonté supérieure qui les crée, les renverse, les dirige et les domine. M. Delamarre reprend donc, lui aussi, son indépendance, jusqu'à un certain point toutefois, s'il est vrai qu'il soit placé sous la tutelle de M. La Guéronnière auquel on attribue son manifeste. Quoi qu'il en soit, il croit « pouvoir rendre plus de services en disant la vérité qu'en prodiguant au pouvoir des approbations banales sans intérêt pour lui et sans dignité pour les autres. » C'est fier, et presque menaçant, mais n'est-ce pas avouer qu'on a autrefois « prodigué des approbations banales et sans dignité ? »

La morale de ceci, c'est que tout le monde, y compris le gouvernement, reconnaît qu'il n'y a point de pressions utiles et d'influence véritable sans la liberté, et que chacun revient, en définitive, se placer sous le patronage de cette sainte, seule, vraie, seule puissante, seule éternelle !

On prétend que la *Revue des Deux-Mondes* a eu la velléité de se pourvoir devant le conseil d'Etat contre l'avertissement qui lui a été donné. Des avocats étaient d'avis que ce recours légal était ouvert par la législation, contre un avertissement abusif ; aussi bien que contre toute autre acte administratif, la *Revue* a renoncé à cette tentative.

Le docteur Véron a inauguré son début dans le *Constitutionnel* en annonçant que le gouvernement, prononçant en considération un amendement présenté naguère au corps législatif par cinq députés dont il fai-

rait partie, va faire modifier la constitution par un sénatus-consulte qui permette le vote du budget des dépenses par chapitre. Le vote y gagna en précision et en indépendance. Le *Constitutionnel* publie aussi la préface de la brochure du père Passaglia, dont il approuve, pour la seconde fois, les conclusions en termes plus nets que jamais.

De son côté, le *Moniteur* d'aujourd'hui contient : une note portant qu'une instruction judiciaire, suivie d'une condamnation, ayant établi que la congrégation des Dames de la Sainte-Union de Douai, avait participé au détournement de jeunes filles juives, ces faits pouvaient entraîner la révocation de l'autorisation accordée à la congrégation tout entière, mais que le gouvernement a voulu être élement et qu'il s'est borné à faire fermer la maison de Douai seulement. « Cette mesure, empreinte tout à la fois de modération et de fermeté, ajoute le *Moniteur*, rappelle sans doute aux congrégations religieuses que leur caractère, leur but et leurs règles ne les dispensent pas d'obéir aux lois de leur pays. »

Le conseil d'Etat de Genève avait menacé le *Constitutionnel* d'un procès en calomnie, mais il l'a probablement la sagesse de ne pas recourir à cette extrémité et de se contenter de la réclamation très préemptoire faite par le journal la *Nation Suisse*, des faits sur lesquels reposaient les accusations légèrement accueillies par M. Grandguillot. Il en résulte que ces faits se réduisent aux proportions de crimes isolés contre les personnes comme il s'en commet malheureusement en tout pays, sans qu'on puisse taxer de complaisance les autorités qui ne parviennent pas à les prévenir ou à les exprimer. L'éveil donné à la police helvétique aura eu, du reste, son bon côté, si nos nationaux y gagnent en sécurité.

La note du conseil fédéral relative à l'affaire plus sérieuse de Ville la Grand est parvenue à M. Thouvenel. Cette note est conçue en termes extrêmement conciliants, mais elle est, au fond, en désaccord complet avec les informations du gouvernement français et conclut en proposant la création d'une commission mixte qui se rendrait sur les lieux pour prononcer un jugement arbitral.

On parle beaucoup du mariage de la princesse Anna Murat avec le prince d'Orange. On ajoute que l'empereur, qui a pris cette princesse en affection, lui a deux millions de dot. C'est beaucoup par le temps de détresse financière qui court.

La double crise dont nous souffrons paraît avoir subi un temps d'arrêt. Le blé est devenu assez abondant sur nos marchés pour que le prix des farines tende plutôt à baisser qu'à monter ; mais par contre, ce prix augmente chez nos voisins d'outre-Manche qui, bléchés par l'appât du gain, ont peut-être trop affaibli leurs approvisionnements.

On ne sait point au juste si l'enceinte de la Banque de France a diminué ou augmenté, depuis la publication de son dernier bulletin mensuel, mais jusqu'à ce jour elle n'a point élevé le taux de son escompte. De son côté

enfin, va faire modifier la constitution par un sénatus-consulte qui permette le vote du budget des dépenses par chapitre. Le vote y gagna en précision et en indépendance.

Le conseil d'Etat de Genève avait menacé le *Constitutionnel* d'un procès en calomnie, mais il l'a probablement la sagesse de ne pas recourir à cette extrémité et de se contenter de la réclamation très préemptoire faite par le journal la *Nation Suisse*, des faits sur lesquels reposaient les accusations légèrement accueillies par M. Grandguillot. Il en résulte que ces faits se réduisent aux proportions de crimes isolés contre les personnes comme il s'en commet malheureusement en tout pays, sans qu'on puisse taxer de complaisance les autorités qui ne parviennent pas à les prévenir ou à les exprimer. L'éveil donné à la police helvétique aura eu, du reste, son bon côté, si nos nationaux y gagnent en sécurité.

La note du conseil fédéral relative à l'affaire plus sérieuse de Ville la Grand est parvenue à M. Thouvenel. Cette note est conçue en termes extrêmement conciliants, mais elle est, au fond, en désaccord complet avec les informations du gouvernement français et conclut en proposant la création d'une commission mixte qui se rendrait sur les lieux pour prononcer un jugement arbitral.

On parle beaucoup du mariage de la princesse Anna Murat avec le prince d'Orange. On ajoute que l'empereur, qui a pris cette princesse en affection, lui a deux millions de dot. C'est beaucoup par le temps de détresse financière qui court.

La double crise dont nous souffrons paraît avoir subi un temps d'arrêt. Le blé est devenu assez abondant sur nos marchés pour que le prix des farines tende plutôt à baisser qu'à monter ; mais par contre, ce prix augmente chez nos voisins d'outre-Manche qui, bléchés par l'appât du gain, ont peut-être trop affaibli leurs approvisionnements.

On ne sait point au juste si l'enceinte de la Banque de France a diminué ou augmenté, depuis la publication de son dernier bulletin mensuel, mais jusqu'à ce jour elle n'a point élevé le taux de son escompte. De son côté

FEUILLETON

DU 19 NOVEMBRE 1861.

LA FÊTE DES MORTS.

Voici les premiers jours de ce mois plein de tristesse qui sur le calendrier s'appelle novembre, mais qui pour moi se nomme le mois mort parce que ceux qui m'ont bercé l'appelaient ainsi, et que ma jeune imagination, frappée de la fête des cimetières, en a conservé une impression profonde.

Il est minuit, les croyants prient au milieu de l'indifférence du monde, et les cloches qui sonnent à toute volée réveillent avec le souvenir des jours qui ne sont plus ; ce souvenir me fait voir loin, bien loin de Paris, le village où se sont écoulés les jours que je regrette. Aucune station de chemin de fer n'avais-je ce pauvre bourg aucune grande route ne le traverse ; l'église s'élève à mi-côte ; à droite et à gauche, comme deux grandes ailes ouvertes, s'étale le cimetière dont les pierres blanches et les croix noires, de moins en moins pressées, à mesure qu'elles s'éloignent de l'église, descendent à demi cachées par de grands arbres jusqu'aux premières constructions du village. Jetées ça et là et sans ordre, les unes au bord d'un bout de pré à l'ombre de quelques noyers, les autres au milieu d'une cour plantée d'arbres, tout contre un sentier étroit et tortueux,

les pauvres maisons qui composent le hameau occupent tout l'espace compris entre le cimetière et le ruisseau qui roule au fond de la vallée ; de l'autre côté du ruisseau une prairie, puis le coteau qui remonte chargé de vignes et de grands bois de châtaigniers qui le couronnent.

Hélas, si loin que soit mon village, plus loin encore sont les croyances dont on me bercait quand j'étais tout enfant.

Perdu dans un repli de la montagne, ce petit coin de terre est resté tel qu'il était autrefois, plein de mystère et de calme, avec toute la poésie naïve des anciens temps, avec toutes les vieilles convictions. Tous les articles de la foi légendaire que le doigt destructeur du réalisme a mis à nu et à peu près partout, se sont conservés là, purs de toute discussion, à l'abri de toute analyse. On croit ce qu'il est doux de croire, sans se demander si la raison mathématique en a reconnu l'existence, et si la preuve peut en être faite par les méthodes algébriques. Ainsi, on est persuadé que tous les morts pieusement enveloppés d'un linceul au milieu de leurs quatre planches de sapin, reviennent sur la terre, et on n'en est pas effrayé. Les morts, là-bas, sont des amis dont on pleure l'absence et qu'on accueille avec joie pendant la nuit où il leur est permis, chaque année, de quitter leurs froides demeures pour venir reprendre au foyer de famille leur place accoutumée.

Le jour de la Toussaint, aussitôt que les vèpres sont terminées, le curé psalmodie l'office des morts comme

un prélude à la fête du lendemain ; les fidèles disent les réponses avec un ardent foi, car la fête à laquelle ils se préparent est la fête par excellence : c'est la fête de toutes les affections perdues. Quand les dernières notes de cette grave mélodie se sont éteintes sous les voûtes de pierre de la vieille église, la nuit s'est doucement étendue sur le village, et aucun, regardant sa demeure, sa hâte pour cette veillée, de parler la maison tout entière comme aux jours de fête. Près de chaque foyer, les places affectées de ceux qui ne sont plus, sont rétablies avec soin ; près de chacun de leurs sièges, s'allume le cierge béni, puis tous, quel est celui qui n'a pas de l'autre côté de cette vie une âme chère et regrettée ? — tous attendent dans la prière et le recueillement.

La cloche a fait entendre enfin dans le silence de la nuit sa voix plaintive ; douze fois elle a jeté dans les airs ses notes vibrantes que l'écho berce un moment, puis en lort. C'est l'heure de la délivrance, et jusqu'à l'*Angelus* du matin, le temps appartient aux morts. Au dernier coup de minuit, d'invisibles mains poussant les portes du cimetière les ont fait rouler sur leurs gonds sans le moindre bruit ; de blancs fantômes se sont levés de la terre béniée. Voyez-vous glisser sur le sol et choisir les sentiers bien connus qui conduisent aux demeures que leurs corps ont quittées, que leurs âmes viennent revoir ? Suivons les : toutes les portes sont ouvertes pour promenade et chaque logis fait un rayon lumineux sur le chemin, pour

guider ces ombres si pieusement attendues.

Mais il n'est pas donné à tous les morts de franchir le seuil du cimetière et de rentrer ainsi dans le monde des vivants. Une puissance inconnue retient ceux qui ont été couchés dans leur fosse sans linceul.

C'est pourquoi une pauvre chaumière n'avait point encore été visitée, bien qu'il y eût au foyer une place déserte autour de laquelle deux vieillards et un enfant veillaient à la lueur du cierge béni.

L'enfant, tête blonde et songeuse, écoutait les voix du dehors, la cloche qui tintait la funèbre veillée et le vent qui faisait comme un concert d'outre-tombe en s'engouffrant par la porte ouverte. Tandis que, de son œil tout grand ouvert, il regardait dans la nuit en pleurant silencieusement, une rafale plus forte que les autres vint disperser les cendres du foyer et déposer une âpre et froide caresse sur le visage humide de larmes du bambin.

— Hélas ! Hélas ! s'écria-t-il en joignant les mains, que la mère doit être tremblante et glacée derrière la porte du cimetière, puisqu'elle n'a pas même un linceul pour se couvrir !

Doux cris répondirent à cette plainte, et la grand-mère, arrachant l'unique drap qui recouvrait le lit de la misérable demeure, le jeta vivement à l'enfant, et se prit à pleurer au coin de l'âtre.

L'enfant courut jusqu'à la grille de l'enclos des morts, où il fut un moment effrayé en apercevant toutes les tombes béantes qui laissaient péné-

trer, jusqu'au fond du trou creusé par le fossaire, les rayons froids et clair de la lune. Chaque trou conservait sur la terre humide l'empreinte des corps qui venaient de se lever, et ces corps, pressés à la porte, faisaient entendre comme une lamentable litanie de plaintes. Ne reconnaissant pas la femme dont les flancs l'avaient porté, l'enfant langa le drap au milieu de la foule, en criant : Mère ! venez, on vous attend en pleurant ! — La foule s'ouvrait devant une ombre qui ramenait sur ses membres déclarés les plus plis du drap qu'avait apporté son fils, considéra avec envie la morte, qui, libre enfin, disparut bientôt avec son enfant dans leur pauvre demeure.

Cependant l'*Angelus* allait sonner et une ombre frappait en vain tout à l'autre bout du village, à une porte obstinément fermée. La maison ne paraissait point avoir un air de fête et la lueur de la lampe de chaque soir éclairait seule le foyer, près duquel dormaient dans les bras l'un de l'autre, deux tout petits enfants blottis dans le même berceau.

— Non, disait à son mari une jeune femme qui paraissait une toute nouvelle épouse ; non, il faut bien trop froid pour laisser la porte ouverte ; n'entendez-vous pas le vent qui ébranle les arbres de la forêt et qui jette la neige aux vitres de la fenêtre ! Non, j'ai froid, et la frileuse, se rapprochant du feu, mit ses mains dans les mains de son mari.

Elle tremblait, en vérité ; mais était-ce bien de froid ?

— Les enfants ne voulaient pas dor-

mir ce soir, reprit le mari ; pourquoi n'avez-vous pas voulu peigner leurs cheveux bouclés ni leur mettre des habits de fête ?

— Parce que je suis lasse, répondit la jeune femme.

— Oh ! pensa le mari, leur mère eût été bien heureuse pourtant de les caresser dans leur beaux habits !

Mais craignant de se laisser deviner, il courba le front et se hâta d'essayer à la dérochée une larne qui roulait sous sa paupière.

Au dehors, une voix disait : Femme, vivante et jeune, qui m'as remplacée au foyer, où je me suis assise avant toi ; je ne viens pas réclamer ma place au lit nuptial ; je te donne tout ce que tu m'as pris, tout, jusqu'au nom de mon époux que l'on a gravé sur la pierre qui me recouvre au cimetière ; jouis en paix de ses caresses, écoute les paroles d'amour qu'il m'avait dites et qu'il te répète, les promesses qu'il m'avait faites et qui se réalisent pour toi ; sois heureuse par lui ; je ne demande pas même l'aumône de cette larne qui vient de sillonner sa joue ; au séjour des morts, on n'a que faire de toutes ces fragilités ; mais, par pitié, au nom de ta maternité à venir, ouvre la porte du logis qui fut le mien, et laisse-moi baiser, comme autrefois, les dou yeux de mes fils.

Les enfants dormaient toujours, les bras enlacés, dans le même berceau ; le temps marchait, faisant la nuit moins sombre, et l'heure des morts allait expier.

— Ouvrez, dit la voix sévère de la morte, ouvrez ! je veux embrasser mes

enfants.

Pas plus que la prière, le commandement n'obtient de réponse ; et déjà l'on entendait les premiers coups de l'*Angelus* lorsque les vitres volèrent en éclats ; la porte s'ouvrit bravaquement, l'air du dehors entra comme une tempête.

Mère dirent les deux petites voix des enfants, pendant que le bruit de deux longs et nets baisers retentissait dans la chambre. Aux derniers sifflements de la cloche se mêla un immense cri de victoire avec un grand bruit d'ailes, et quand l'ombre de la morte regagna le cimetière, dont les portes se refermèrent sur elle, deux petites ombres se couchèrent à ses côtés dans la fosse, qui retentit longtemps, longtemps encore, de caresses et de baisers.

On dit qu'à la fête des morts est revenue bien souvent depuis, sans que l'ombre blanche ait jamais profité de cette longue nuit pour sortir de la terre. Sa tombe renferme tout son bonheur ; elle sait qu'on peut prendre et jeter aux vents tous les bonheurs de la femme ; mais qu'on domine de la mère, Dieu ne permet pas d'usurpation, et n'arrachera jamais les enfants au sein qui les a nourris. On dit encore, que la maison qui était édit tout au bout du village ne vit plus jamais de têtes blanches jouer et courir sous son toit, et que la femme sans pitié, frappée de stérilité, fut couchée dans la fosse à son tour sans qu'aucune affection l'y suivit, ne laissant après elle aucun regret.

Mais il a bien longtemps de cela, et dans le village, du plus loin que

on dit qu'à la fête des morts est revenue bien souvent depuis, sans que l'ombre blanche ait jamais profité de cette longue nuit pour sortir de la terre. Sa tombe renferme tout son bonheur ; elle sait qu'on peut prendre et jeter aux vents tous les bonheurs de la femme ; mais qu'on domine de la mère, Dieu ne permet pas d'usurpation, et n'arrachera jamais les enfants au sein qui les a nourris. On dit encore, que la maison qui était édit tout au bout du village ne vit plus jamais de têtes blanches jouer et courir sous son toit, et que la femme sans pitié, frappée de stérilité, fut couchée dans la fosse à son tour sans qu'aucune affection l'y suivit, ne laissant après elle aucun regret.

Mais il a bien longtemps de cela, et dans le village, du plus loin que

on dit qu'à la fête des morts est revenue bien souvent depuis, sans que l'ombre blanche ait jamais profité de cette longue nuit pour sortir de la terre. Sa tombe renferme tout son bonheur ; elle sait qu'on peut prendre et jeter aux vents tous les bonheurs de la femme ; mais qu'on domine de la mère, Dieu ne permet pas d'usurpation, et n'arrachera jamais les enfants au sein qui les a nourris. On dit encore, que la maison qui était édit tout au bout du village ne vit plus jamais de têtes blanches jouer et courir sous son toit, et que la femme sans pitié, frappée de stérilité, fut couchée dans la fosse à son tour sans qu'aucune affection l'y suivit, ne laissant après elle aucun regret.

Mais il a bien longtemps de cela, et dans le village, du plus loin que

on dit qu'à la fête des morts est revenue bien souvent depuis, sans que l'ombre blanche ait jamais profité de cette longue nuit pour sortir de la terre. Sa tombe renferme tout son bonheur ; elle sait qu'on peut prendre et jeter aux vents tous les bonheurs de la femme ; mais qu'on domine de la mère, Dieu ne permet pas d'usurpation, et n'arrachera jamais les enfants au sein qui les a nourris. On dit encore, que la maison qui était édit tout au bout du village ne vit plus jamais de têtes blanches jouer et courir sous son toit, et que la femme sans pitié, frappée de stérilité, fut couchée dans la fosse à son tour sans qu'aucune affection l'y suivit, ne laissant après elle aucun regret.

